



Comité Social d'Administration de Réseau CSA-R DGA

Direction Générale de l'Armement

Paris, le 1^{er} octobre 2024

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Délégué, Monsieur le Directeur Général adjoint, Mesdames, Messieurs,

Le ministre des armées est reconduit. L'UNSA Défense y voit un gage de continuité dans les plans d'actions qui étaient en vigueur avant l'été. Il devient par exemple urgent de débloquer les mesures catégorielles, pour l'ensemble des agents civils de la DGA. Plus généralement, il nous faut désormais nous inscrire dans le temps long et nous avons un besoin impérieux de stabilité. Un programme, c'est parfois 40 ans, les agents de la DGA sont las des coups de pattes et des rustines pour éteindre le feu, des réorientations incessantes. Il a fallu faire de la Cyber, puis très vite il a fallu passer à l'IA. Il faut traiter comme LA priorité du moment, les fonds marins, puis l'espace, puis le numérique, etc. A qui le tour ? Mais dans cette perpétuelle gouvernance par priorités du moment, l'UNSA Défense milite pour un besoin de stabilité et de travail de fond, de planification à long terme et surtout, pour une gestion équitable de l'ensemble des agents. Le ressenti d'une partie de ces derniers, c'est d'avoir été oubliés, un véritable manque de reconnaissance !

Pour répondre à ces véritables effets de mode, nous recrutons des ASC numérique, puis des ASC IA, puis des ASC cyber, chacun régi avec ses propres règles, qui diffèrent encore de celles applicables aux ASC de droit commun. Comment voulez-vous que nos gestionnaires RH s'y retrouvent dans cette diversité et cette complexité ? Par ailleurs, ces recours en masse à des personnels contractuels privent les personnels sous statuts de leur parcours professionnel. Il devient critique, pour ces derniers, de faire évoluer les taux d'avancement pour tenir compte de ces nouveaux modes de recrutement qui se substituent aux flux d'entrée dans ces corps. Pour l'UNSA Défense, la priorité de l'administration doit être de gérer convenablement et équitablement ses propres agents avant de se préoccuper d'en employer d'autres.

Pour en venir maintenant à une cinquième catégorie de contractuels, les ICT-TCT, parmi lesquels la DGA distingue les numériques des autres, l'arbitraire est le maître mot. En effet, bien qu'il existe des lignes directrices de gestion et une note annuelle de gestion, l'application s'effectue sans règle. Une consigne locale « *l'attribution d'un levier 1 exclut un levier 2* », s'est vue remise en cause, dans certains cas, par la commission d'harmonisation sans autre explication. Dans nombre de situations,





les montants des leviers attribués ne sont pas compris par les agents, et leur hiérarchie est bien en peine de les expliquer. Notamment, les ICT et TCT n'exerçant pas dans le numérique se sentent totalement délaissés. Cette campagne 2024, la première en application de la NCCNM, a néanmoins permis de distribuer 400 revalorisations, ce qui était une revendication forte de l'UNSA Défense. Elle a également permis à 113 TCT d'être requalifiés en ICT, ce dont nous nous félicitons.

L'UNSA Défense revendique une enveloppe supérieure en 2025 afin de garantir *a minima* la même distribution, tout en finançant le levier 3.

Pour clore ce paragraphe ICT-TCT, l'UNSA Défense déplore qu'une proportion importante des TCT soit toujours en attente de leur avenant, que des informations relatives à l'attribution des leviers au sein du SPQI soient toujours attendues, et que l'équivalent des 5 points d'indice attribués au 1^{er} janvier ne soit toujours pas payé pour l'ensemble des TCT-ICT. Plus généralement, les décisions à rendre par le CMG d'Arcueil se font pressément attendre, ce qui nuit fortement à la fidélisation.

A l'inverse des mesures à la carte, détaillées précédemment, l'UNSA Défense considère qu'il convient d'accentuer les efforts sur les revalorisations salariales de tous les statuts en augmentant le point d'indice à hauteur de l'inflation. Ce n'est qu'à ce prix que les efforts de fidélisation et d'attractivité pourront porter leurs fruits au sein de l'ensemble de la DGA.

DGA Impulsion poursuit sa mise en place. La démarche implique de nombreux rattachements aux nouvelles structures, dans Alliance, dans des systèmes d'information, ce qui rajoute de la charge à nos gestionnaires. Il devient urgent de se stabiliser et cesser les changements d'organisation.

Nous avons durant ces dernières années revendiqué l'augmentation du nombre d'apprentis. Ce pourquoi l'UNSA Défense déplore le récent coup de frein budgétaire mis par la DRH-MD. Cette décision à court terme va impacter l'image de marque de la DGA. Elle n'augure rien de bon en terme de préparation de la relève, de transfert de nos compétences qui sont uniques et sans équivalent dans le privé, autant de processus qui nécessitent de la constance.

L'UNSA Défense tenait également à vous alerter face aux réactions des agents de la DGA au sujet des annonces récemment faites sur la PSC, aux informations manquantes ou tronquées, aux tarifs encore opaques et visiblement mal négociés par l'Administration. Ces réactions vont d'inquiétudes légitimes sur leurs fins de mois jusqu'à des agents qui s'insurgent contre le caractère obligatoire du dispositif s'il devait rester inchangé. Nous demandons donc à la direction de la DGA de relayer ces fortes insatisfactions vis-à-vis de la PSC telle qu'elle vient d'être présentée, et revendiquons que des aménagements substantiels soient apportés au dispositif pour qu'il redevienne conforme à l'esprit de la loi : une mesure sociale, équitable, solidaire et surtout, qui constitue une amélioration du statut des agents publics. Et non pas une nouvelle régression.





L'UNSA Défense dénonce également les tarifs prohibitifs qui sont actuellement pratiqués pour faire réaliser des travaux d'infrastructure. La DGA est pieds et poings liés par l'organisation mise en place il y a une douzaine d'années au sein du MINARM. Il en résulte des prix totalement déraisonnables et une véritable dilapidation des budgets infra dont dispose la DGA. La moindre construction d'un bâtiment s'effectue désormais à prix d'or, et faire rafraîchir un local de travail, même vieux de 40 ans, relève du goût du luxe. Il en résulte que nombre d'agents de la DGA travaillent durablement dans des conditions inadaptées. Cette organisation ministérielle particulièrement inefficace dégrade la qualité de vie au travail ! Nous demandons donc à ce que qu'elle soit auditée ou inspectée.

L'UNSA Défense se doit d'évoquer le traitement réservé par le ministre à la revalorisation de l'indemnité de l'île du Levant. Malgré nos multiples demandes de revalorisation formulées ces dernières années, nous semblons nous diriger vers une proposition minimaliste de l'Administration, elle-même entérinant le montant sous-dimensionné de 2018. Le compte n'est donc pas à la hauteur de la sujétion et de l'investissement constitués par une affectation sur l'île. Il est fortement regrettable de constater une absence totale de reconnaissance du dévouement des agents cantonnés sur l'île 4 jours par semaine. La conciliation entre leur vie privée et leur vie professionnelle n'est absolument pas reconnue ! Les personnels du Levant sont complètement démotivés, et certains même courroucés, par ce manque de considération. Nous vous alertons de nouveau face au fait que leurs réactions pressenties vont de la démission silencieuse jusqu'à de possibles blocages. L'UNSA Défense s'inquiète, si cette voie devait être poursuivie, sur l'avenir de cette façade méditerranéenne du centre, qui pourrait s'en trouver gravement compromis.

Nous vous remercions de votre attention.

